

## Partenaires de la formation

Une association de partenaires impliqués dans la formation professionnalisante :

- Université de Nice Sophia-Antipolis – UFR Espaces et Cultures – Département de Géographie (responsable du diplôme),
- Lycées professionnels :  
Lycée Léonard de Vinci – Antibes (géomètres-topographes, génie civil),  
Lycée Vert d'Azur – Antibes (aménagement paysager),
- Professionnels, praticiens de la géomatique et de l'aménagement : concepteurs et utilisateurs de logiciels, responsables de services, etc., (interventions pour environ 50 % de la formation, stage compris).

## Conditions d'admission

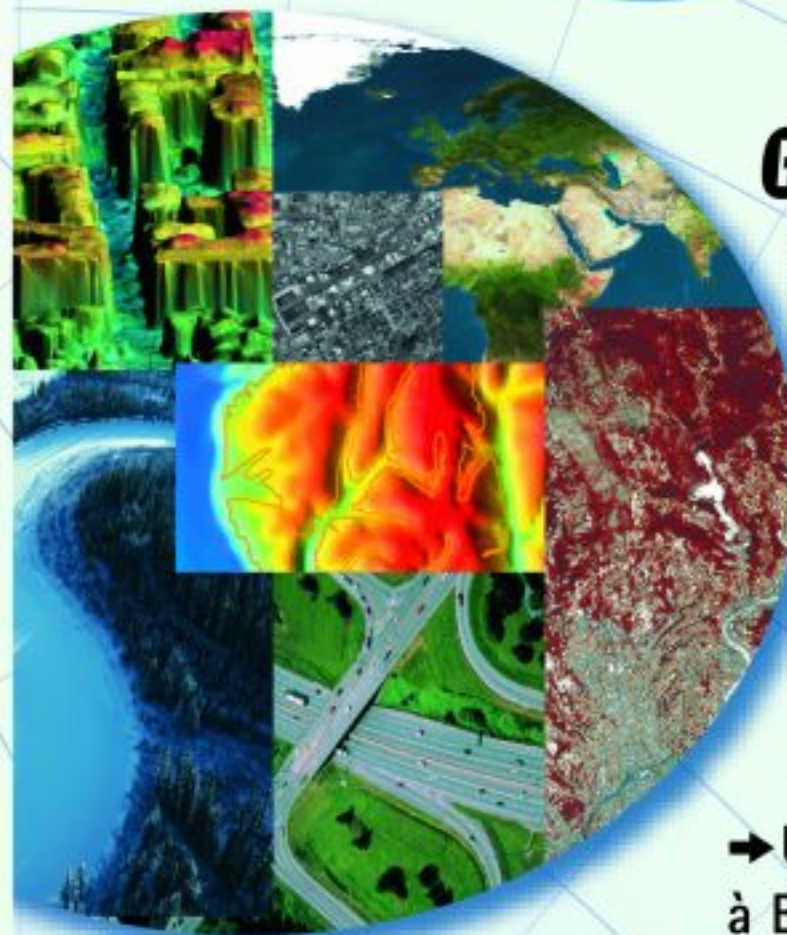
- Étudiants titulaires d'un diplôme Bac + 2 (DEUG, DEUST, DUT, BTS, BTSA...) ou reconnu équivalent, dans les domaines requis
- Professionnels en formation continue, sans condition de diplôme, après validation des acquis
- Sélection sur dossier, à retourner avant le 15 juin (pour la rentrée en septembre)

## Contact, retraits de dossier

Département de Géographie, UFR Espaces et Cultures,  
Université de Nice – Sophia Antipolis  
98 Bd Édouard Herriot – BP 3209, 06204 Nice cedex  
Tel : 04 93 37 53 59 – Fax : 04 93 37 54 87  
Web : [www.unice.fr/geomatic](http://www.unice.fr/geomatic)



# Licence professionnelle Géomatique et Aménagement



## GÉOMATIQUE géographie + informatique

- Un domaine technologique innovant
- Un domaine d'emploi en développement
- Une formation insérée dans le monde professionnel
- Un diplôme pluridisciplinaire à Bac + 3

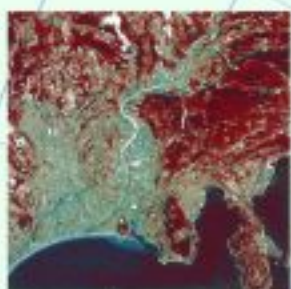
## Objectifs de la formation

Former aux métiers par l'acquisition :

- des méthodes de production et de traitement de l'information territoriale (géomatique)
- des théories et pratiques en aménagement du territoire (urbanisme et environnement)







## Débouchés professionnels

Acquérir une formation de technicien supérieur en aménagement, urbanisme et environnement pour :

- assister différentes professions (urbaniste, aménageur, géographe, géomètre, architecte, paysagiste,...) dans la réalisation de projets intégrant :
  - des bases de données géo-référencées et des Systèmes d'Information Géographiques
  - des compétences thématiques

Pour travailler dans :

- le secteur privé, au sein de cabinets d'étude divers (aménagement, urbanisme, géomètre-expert, développement local, environnement, paysage, gestion de réseaux, etc.)
- le secteur public, au sein de collectivités territoriales (SIVOM, pays, communauté d'agglomération, conseil régional, commune, etc.) et d'administrations (chambres consulaires, service extérieur de l'État, parc naturel, agence d'urbanisme, laboratoire de recherche, etc.)

Et s'assurer de :

- possibilités de passerelles vers d'autres formations et métiers :
  - accès aux concours de catégorie A de la fonction publique (enseignement, administration),
  - poursuite d'étude en Master (bac + 5) au niveau européen (cadre LMD)

## Contenus de la formation

Des enseignements pluridisciplinaires cohérents

Des compétences solides en « Aménagement territorial » (210 h)

- Environnement (105 h) : diagnostic et analyse paysagère, risques naturels, droit de l'environnement, études d'impact et plans de gestion.
- Urbanisme (105 h) : diagnostic territorial, analyse de documents d'aménagement, droit de l'urbanisme, géotechnique appliquée au génie civil.

Un apprentissage de technologies innovantes par la « Géomatique » (205 h)

- Recueil et traitement de l'information (140 h) : recueil de données, bases de données, statistiques, CAO, DAO, SIG, cartographie, graphisme.
- Entreprise et emploi (65 h) : gestion et économie de l'entreprise, planification de projets, langue étrangère, insertion professionnelle.

Des modalités d'enseignement variées par :

- ➔ des cours théoriques et pratiques,
- ➔ des parcours à choisir (Environnement / Urbanisme),
- ➔ un projet tutoré collectif (4-6 semaines),
- ➔ et un stage en milieu professionnel (12-14 semaines).

Une formation d'une année (rentrée mi-septembre)

